BOURSES DE COLLEGE 2018-2019

publié le 13/06/2018 - mis à jour le 04/09/2023

Pour la deuxième année, la demande de bourse de collège s'effectuera en ligne pour tous les élèves des collèges à la rentrée 2018. Vous trouverez en pièce jointe une note d'informations.
Un document sera remis aux élèves la 1ère semaine de la rentrée.

Document joint

doc040923-04092023113439 (PDF de 555.4 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.